

> la lettre des résidents de meurthe & moselle HABITAT

A LIRE AU DOS :

- ▶ Les avantages de votre contrat Multiprestation
- ▶ Gagnez 25 à 50€ en embellissant par des fleurs
- ▶ Devenez propriétaire

Comment lire votre relevé de charges locatives ?

Voici une information détaillée de votre relevé individuel des charges locatives de l'année civile écoulée. Pour toute explication complémentaire, vous pouvez contacter le service des charges de mmH durant un mois aux numéros de téléphones suivants : Nicolas HOUPIER au 03 83 17 55 79, Gilberte ROUSSEL au 03 83 17 55 78 ou Marie-Christine THOMASSIN au 03 83 17 55 80 (prise de rendez-vous et consultation des pièces justificatives)

Vos jours de présence dans le logement en 2012. Le montant de vos charges sera calculé au prorata du temps occupé.

Correspond aux relevés de vos consommations individuelles d'eau.

Postes des dépenses pour votre logement et immeuble.

Dépenses de personnels et de produits d'entretien et prestations de l'entreprise de nettoyage.

Dépenses totales de l'immeuble.

Base de calcul exprimée en m² ou nombre d'équipements pour l'ensemble de l'immeuble.

Période et lieu pour consulter les justificatifs, si vous le désirez.

Formules de calcul permettant de déterminer vos dépenses.

Temps de présence : 366

Le

RELEVÉ INDIVIDUEL DE REGULARISATION 2012
Période de régularisation du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012
(Calculée au prorata du temps de présence)

Fluide	Compteur	Ancien Relevé	Nouveau Relevé	Consommation	Fluide	Consommation	Prix	Coût	Provisions	Solde
Eau chaude	CDEC6176	245,00	296,00	51,00	Eau chaude	61,00	10,60	646,60	225,88	420,72
Eau chaude	CDEC6177	334,00	344,00	10,00	Eau froide	20,00	5,56	111,20	517,20	-406,00
Eau froide	CDEF6179	107,00	127,00	20,00	Total 1					14,72

Une régularisation concerne toujours l'année civile écoulée.

Différence entre les provisions versées et votre part de dépenses.

Surface habitable ou nombre d'équipements correspondant à votre logement. Base de calcul pour déterminer vos dépenses par poste de charges.

Désignation de la charge	Dépense à répartir ou prix unitaire (colonne A)	Base de répartition de l'immeuble (colonne B)	Base de répartition du logement (colonne C)	Votre part de dépenses	Provisions	Solde
Chauffage collectif	4 047,75	3 802,00	53,00	56,43	416,64	-360,21
Curage égouts		0,00	0,00	0,00	2,52	-2,52
Divers	360,21	7 469,00	104,00	5,02	7,80	-2,78
Eau froide collective	31 162,11	7 469,00	104,00	433,91	63,96	369,95
Electricité commune	8 215,02	7 469,00	104,00	114,39	41,16	73,23
Entretien parties communes	3 845,17	7 469,00	104,00	53,54	10,08	43,46
Entretien ascenseur	3 055,04	6 588,00	104,00	48,23	39,96	8,27
Entretien supprimeur		0,00	0,00	0,00	0,02	-0,02
Loc. compteur ECH		0,00	0,00	0,00	0,01	-0,01
Loc. compteur ind EF		0,00	0,00	0,00	29,16	-29,16
Personnel entretien		0,00	0,00	0,00	219,84	-219,84
Produit entretien		0,00	0,00	0,00	4,08	-4,08
Ramonage	232,49	64,00	1,00	3,63	0,02	3,61
T.E.O.M		0,00	0,00	0,00	122,04	-122,04
Total 2						-242,14

Différence entre les provisions versées et votre part de dépenses.

Différence en euros entre le total des colonnes dépenses et provisions.

Dépenses de votre logement.

Somme déduite sur une prochaine échéance (Total 1 + Total 2) **227,42**

Pour valoir notification conformément à la législation et à la réglementation en vigueur

Cette somme apparaîtra sur l'avis d'échéance du mois d'avril

Cette somme ne sera pas prélevée automatiquement sans autorisation de votre part.
Consultation des factures du 25/03/2013 au 26/04/2013 et de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00 (sur rendez-vous)

CALCUL DE VOTRE PART DE DEPENSE = (Colonne A / Colonne B) * Colonne C * Temps de présence
366 jours

CALCUL DE VOTRE PART DE DEPENSE = (Colonne A / Colonne B) * Colonne C * Temps de présence chauffé
CHAUFFAGE = 244 jours

- votre part de dépenses
- provisions versées
- somme due ou à vous restituer

Une panne de chaudière, de chauffe-bain, une fuite d'eau Vous bénéficiez d'un contrat Multiprestation A quoi sert-il ?

Ce contrat vous offre plusieurs avantages :

- Pour prévenir des pannes ou fuites, nous organisons une visite d'entretien annuel de vos installations individuelles de chauffage et de production d'eau chaude, conduits de fumée, robinetterie et ventilation. En moins d'une heure, cette visite vous permet de conserver des installations en bon état de fonctionnement.
- Contactez votre prestataire en cas de fuites d'eau (robinet, mécanismes de chasses d'eau...) ou de pannes (chaudière, chauffe-bain...). DALKIA au 0 810 100 054 pour les logements rattachés aux agences de Jarville et Vandœuvre. La société IDEX au 03 82 20 79 83 si vous dépendez d'une autre agence.
- Aucune intervention ne vous sera facturée. Cette prestation est incluse dans vos charges locatives.

EMBELLEMENT FLORAL

Pour gagner 25 à 50 €

meurthe & moselle HABITAT vous invite à participer à l'embellissement de votre immeuble par la décoration florale de votre fenêtre, balcon et des abords de votre résidence. Pour participer, inscrivez-vous avant le 16 avril auprès de votre agence de proximité.

De plus, si vous souhaitez créer et entretenir un massif fleuri sur un terrain non privatif au pied de votre résidence, des fleurs vous seront offertes.

Votre commande sera prise en compte lors de votre inscription. Pour récompenser vos efforts et après vérification par nos agents, une somme variant entre 25 et 50 euros sera déduite de votre loyer cet automne. La décoration des fenêtres et balcons sera récompensée de la même manière.

Maisons & appartements à vendre

Vous êtes locataire de meurthe & moselle HABITAT, voici des offres qui vous sont exclusivement réservées.

Longwy
à partir de 82 000 €
résidence Verlainne, rue Albert Thomas, appartement T4 à 82 000 € et T5 à 95 000 €
CLASSE ENERGIE D

Tucquegnieux
63 000 €
Rue de Varsovie, dans cité minière, maison T3 de 84m², sur parcelle de 187 m², petits travaux à prévoir
CLASSE ENERGIE F

Jarny
35 000 €
résidence le Coin du Bois, appartement de T1bis
CLASSE ENERGIE F

Thiaucourt-Regniéville
99 000 €
15 et 15 bis rue Carnot, proche Pont à Mousson, immeuble à rénover, composé de 2 maisons avec entrées indépendantes (117 et 90 m²)
CLASSE ENERGIE E

Pont à Mousson
à partir de 30 800 €
résidence les Pervenches, avenue de l'Europe, proche centre commercial appartements T1bis à 30 800 €, T4 à 56 000 € et T5 à 77 000 €
CLASSE ENERGIE E

Malzéville
90 000 €
Avenue Thiers, maison de ville à rénover de 77 m²
CLASSE ENERGIE G

Gye
106 000 €
Rue de la Prairie, pavillon de type 5 à ossature bois, environ 100 m², mitoyen avec jardin et garage
CLASSE ENERGIE D

Colombey-lès-Belles
79 200 €
rue de la Gare, à côté du collège, et à côté des commerces, autoroute à proximité, pavillon T5 avec garage et jardin
CLASSE ENERGIE F

Gibeauveix
dans le Toulois
100 000 €
rue du Timois, pavillon de type 4, 80m² avec garage et grand jardin
CLASSE ENERGIE E

Gerbéviller
84 700 €
allée du Vermois, pavillon de type T4, 92m² avec garage, sous-sol et jardin
CLASSE ENERGIE F

En partenariat financier avec :



Pour tout renseignement, contactez :

Alfred de PABLO au 03 83 17 56 67 ou par courriel : adepablo@mmhabitat.fr

ou en vous rendant à l'agence commerciale du Grand Nancy, 16 rue de Serre à Nancy (près de la gare)



Une permanence d'urgence est à votre disposition 365 jours par an

En contactant le **03 83 93 33 89** pour des problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes. Ce numéro est disponible en semaine en dehors des horaires d'ouverture entre 12h30-13h45 et 17h30-8h30, les week-ends et pendant les jours fériés.



Frouard : un après-midi de jardinage avec les enfants des résidences Gradins Jardins en juin dernier.



Colombey-lès-Belles
79 200 €
rue de la Gare, à côté du collège, et à côté des commerces, autoroute à proximité, pavillon T5 avec garage et jardin
CLASSE ENERGIE F



Gibeauveix
dans le Toulois
100 000 €
rue du Timois, pavillon de type 4, 80m² avec garage et grand jardin
CLASSE ENERGIE E



Gerbéviller
84 700 €
allée du Vermois, pavillon de type T4, 92m² avec garage, sous-sol et jardin
CLASSE ENERGIE F

lettre d'informations des résidents de meurthe & moselle HABITAT
Directeur de la publication : Jean-Paul CRUCIANI, directeur général. Responsable de la rédaction : Fabrice GARLAND. Illustrations : meurthe & moselle HABITAT. Impression : Atelier Lorrain. Tirage : 16 000 exemplaires. ISSN 1772-9122. Dépôt légal n°1593 meurthe & moselle HABITAT 33, boulevard de la Mothe BP 80 610 54010 Nancy cedex - 03 83 17 55 55 SIREN 783 329 774 R.C.S. Nancy
Impression sur papier PEFC / 10-31-1260 par des ateliers certifiés PEFC / 1-013



+ d'infos > www.mmhabitat.fr